



HAL
open science

Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2010, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02035290

HAL Id: hceres-02035290

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035290>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
N° demande : S3100015225
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES ET LANGUES
Mention : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Appréciation générale :

La licence Langues étrangères appliquées a pour objectifs de fournir aux étudiants une maîtrise des compétences linguistiques, la connaissance des cultures d'entreprise, la communication et la négociation en langues étrangères, ainsi qu'une compétence technique et statistique dans le monde de l'entreprise. La formation proposée semble équilibrée et justifiée par le marché de l'emploi environnant. Les contenus de formation sont satisfaisants quant au ratio méthodologie - enseignements fondamentaux - enseignements de professionnalisation. Ce dossier s'appuie sur des annexes chiffrées très complètes, mais manque de contenus témoignant d'une analyse des indicateurs présentés. Un copier-coller de trois pages vise à renseigner le lecteur sur les décisions du CEVU relatives aux modalités d'évaluation. On aurait préféré connaître les modalités d'application de ces directives par le département. Le dossier est pour l'essentiel descriptif et manque d'argumentaire.

Les points les plus forts :

1-	Une formation qui intègre des éléments de professionnalisation, qui s'engage sur une systématisation des stages et qui est largement conçue en proximité avec le monde de l'entreprise.
2-	Une formation qui, par ses contenus pluridisciplinaires, ménage des passerelles variées avec d'autres parcours universitaires.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Le dossier annonce quatre parcours (Multilingue, Culture, Sensibilisation aux métiers de l'enseignement, FLE) qui n'apparaissent pas dans le descriptif de la formation.
2-	Une intégration pédagogique discutable des « compétences transversales » : en dépit d'une bonne présentation des compétences liées à chaque enseignement (en annexe), intituler une UE semestrielle « compétences transversales » présente le risque de constituer un secteur réservé à ces compétences.
3-	Dossier peu explicite : <ul style="list-style-type: none">- sur la réorientation (L1 S1),- sur les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire les engagements pris (par exemple, le stage obligatoire pour tous),- sur le partage des responsabilités d'encadrement pédagogique (le dossier fournit une liste peu explicite des responsabilités assurées).

Recommandations :

Il serait souhaitable de réfléchir à l'intégration des quatre parcours dans la maquette proposée. Plutôt que de situer les « compétences transversales » dans une UE semestrielle, on propose de les prendre en compte par une procédure parallèle (création d'un « livret de l'étudiant » par exemple).

Une meilleure visibilité du partage des responsabilités au sein de la formation est indispensable.

Une présentation de l'analyse des données fournies par l'ODESSE (Observatoire du devenir de l'étudiant et du suivi statistique de l'établissement) constituerait une avancée notable.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.